

334

E. 224-37 adopté le 13 mars

- 13 -

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi concernant les mesures à prendre contre les incendies dans les départements de la Gironde, des Landes et de Lot-et-Garonne. (N° 306, année 1900).

(Nommée le 8 novembre 1900.)

MM.

- 1° BUREAU : CHAUMIÉ.
- 2° — MILLIÈS-LACROIX.
- 3° — ~~DE VERNINAC.~~
- 4° — RAYNAL.
- 5° — ~~LEROY (ALFRED).~~
- 6° — VICTOR LOURTIES.
- 7° — DENOIX.
- 8° — MONSSERVIN.
- 9° — TRARIEUX.

334



By
1860

Wm. W. ...

~~...~~
...

A

Séance du 13 avril 1900.

Président : M. Franchini

Secrétaire : M. Millis-Lacroix

Le Président est assisté de son Secrétaire

1^{er} 14^h M. Chamin abas

2^e 14^h M. Millis-Lacroix expose l'avis qu'il a émis sur son B^{on}, favorable sans aucun résidu

3^e 13^h M. Vermeil, ~~sur~~ Leroy en principe

4^e 13^h M. Rayet, " ;

5^e 13^h M. Leroy, favorable ;

6^e 13^h M. Lourtes, favorable, en principe.

7^e 13^h M. Duvivier, " " "

8^e " M. Moreau - abas

9^e " M. Franchini, favorable en principe

La séance décide que leur document sera
Ministère de l'Agriculture les documents
préparatoires.

Le Président
Le Secrétaire

Le Secrétaire

Membres

Séance du 27 juin 1901.

Président : M. Franchini

Secrétaire : M. Millis-Lacroix

M. Lourtes est nommé Rapporteur.

La séance est levée -
Le Secrétaire

Membres

Le 20 Juin 1902.

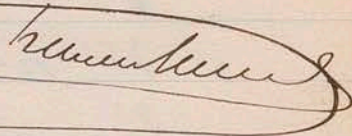
Président de M. Youssier
Secrétaire M. Millis-Lacroix.

M. Lantier donne lecture du Rapport.

La Commission approuve le Rapport
et les modifications apportées au projet de
loi déposé par le Gouvernement, aux termes de
ces modifications les faits suivants se passent,
aux points de vue de leur portée sociale et
économique, sans l'application de la loi de 1894, 1897
sur la couverture judiciaire.

Le Secrétaire,

J. Manpouret



11

11